# Cant-Quentin-en-Yvelines

#### **COIGNIÈRES**

UNE AMENDE
DE 700 EUROS
POUR LES AUTEURS
DE DÉPÔTS SAUVAGES

Actu page 4



# Actu page 8

#### **MAUREPAS**

Au village, un tiers-lieu consacré notamment à la permaculture prévu pour la fin de l'année

#### **■ VILLEPREUX**

Une conférence sur le cyberharcèlement organisée

Page 6

#### **MAGNY-LES-HAMEAUX**

Le *Magny mag'* prêt à évoluer

Page 8

#### ■ SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des événements pour la Journée des droits des femmes

Page 9

#### FAITS DIVERS

Trappes : Contrôlé, il donne l'identité de son frère et finit au tribunal Page 10

#### RUGRY

En forme, Plaisir confirme à l'extérieur

Page 12

#### **CULTURE**

Montigny : En maître d'école, Laurent Natrella revisite Daniel Pennac Page 14



UN PLAN DÉPARTEMENTAL CONTRE LA HAINE SOUS TOUTES SES FORMES

Actu page 4



LA VERRIÈRE
Des travaux
pour Orly Parc
1 et 2



**GUYANCOURT** Vers une

transformation en lieu de verdure pour le bassin Lewigue



# visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact: pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

02 DOSSIER

Plus d'un an après son ouverture, le centre

le 25 février. Plus de 400 000 injections y ont été réalisées depuis janvier 2021.

de vaccination géant du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines a fermé ses portes

#### SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Clap de fin pour le vaccinodrome

► ALEXIS CIMOLINO

omme annoncé, le centre de vaccination du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a fermé ses portes le 25 février. Après plus d'un an et 400 000 doses inoculées, le moment était venu pour le futur site olympique, devenu le lieu de référence en France pour les injections contre le Covid-19, de laisser place à la médecine de ville et aux pharmacies.

« C'est une bonne nouvelle, puisqu'il y a un taux de vaccinés très élevé à SQY (près de 90 % sur le public cible, Ndlr), souligne d'abord Jean-Michel Fourgous (LR), président de l'agglomération de SQY et maire d'Élancourt. Le débit, actuellement, est plus adapté pour eux qu'un outil puissant comme le vaccinodrome. [...] On est faits pour des opérations de 500 [injections] minimum jusqu'à 5 000. Là, on est quasiment en dessous de 500, donc on passe la main.»

## « Une aventure humaine » pour les équipes mobilisées

« On avait près de 100 morts sur l'ensemble des 12 communes [au moment de la mise en place du centre de vaccination], donc la décision a été prise par les 12 maires de mettre en commun les moyens humains, techniques et financiers pour construire un outil puissant à la hauteur de la crise, contre l'avis du gouvernement qui, une nouvelle fois, était un peu dépassé par les événements, rappelle Jean-Michel Fourgous. Il a fallu du temps pour avoir des doses suffisantes, alors que le virus circulait fortement et faisait des dégâts. Nous, on a vraiment organisé ce centre en fonction de tous ces problèmes-là, et de pouvoir concentrer toutes les compétences dans les meilleures conditions de sécurité pour nos administrés, pour nos entreprises. »

C'est le 18 janvier 2021, dans une petite salle de l'équipement saint-quentinois, que tout avait commencé. À l'époque, la vaccination était ouverte uniquement aux personnes de plus de 75 ans et/ou souffrant de maladies chroniques et comorbidités, et 850 doses de Pfizer avaient été administrées à l'issue de la première semaine de fonctionnement du centre. Au plus fort de la crise, ce chiffre a été multiplié par cinq, mais quotidiennement.



 $^{\rm c}$  On est faits pour des opérations de 500 [injections] minimum jusqu'à 5 000. Là, on est quasiment en dessous de 500, donc on passe la main  $^{\rm s}$ , explique Jean-Michel Fourgous.

Face à une demande en rendez-vous de vaccination qui affluait et un élargissement progressif des catégories d'âge, le centre a donc déménagé, dès mars 2021, sur l'aire centrale, augmentant ainsi sa configuration. Il est resté dans cette disposition d'abord jusqu'à fin octobre dernier, lorsqu'il avait été décidé de ne faire perdurer qu'un petit centre dans les coursives du vélodrome, avant que l'aire centrale accueille de nouveau les box de vaccination mi-décembre, pour plus de deux mois supplémentaires donc.

Durant ces treize mois, l'activité du vaccinodrome saint-quentinois a évolué au rythme des annonces successives du gouvernement, de l'acheminement des doses de Pfizer et Moderna, de l'évolution des chiffres de l'épidémie, mais aussi des autres événements qui étaient prévus au vélodrome. Dans ces conditions, la réactivité et la capacité d'adaptation étaient de rigueur, et ce sont les principaux mots d'ordre du récit de plus d'un an d'existence dressé par le président de l'agglomération.

« Il a fallu faire preuve de souplesse et de réactivité, d'agilité, car il fallait s'adapter sans cesse, affirme-t-il notamment, mettant en avant « une grande modularité de ce vélodrome ». « Quelquefois, on utilisait des salles extérieures à l'aire centrale, poursuit-il. Par moments, on utilisait l'aire centrale et on la partageait avec un événement. Par exemple, pour le Salon de l'étudiant [le 22 janvier dernier], on a tout démonté en quelques heures, on a fait le Salon et, après, on a remonté. »

«Donc à chaque fois, on devait s'adapter », résume le maire d'Élancourt, évoquant aussi la vaccination des enfants, pour laquelle « ce n'était pas les mêmes seringues, pas le même dosage de vaccin » où il fallait avoir « un entretien médical particulier avec eux» et renforcer les équipes de pédiatres. L'élu cite également les opérations ciblées et urgentes qui ont été réalisées. « À un moment, il fallait en urgence vacciner les élus, car il y avait une élection et les élus ne pouvaient pas être dans les bureaux s'ils n'étaient pas vaccinés. Après, c'était les profs vis-àvis des écoles, rappelle-t-il. Nous, on vaccinait très vite, donc on pouvait traiter des flux beaucoup plus importants. » Il mentionne aussi le centre de tests mis en place le 17 janvier dernier quand « il y avait des queues de 100 m devant les pharmacies ».

Pour le président de SQY, « ce Vélodrome national a été un bon choix ». D'un point de vue sanitaire d'abord puisque, selon une étude rapportée par Jean-Michel Fourgous, ce vaccinodrome aurait permis de sauver de la mort « ente 600 et 1 000 personnes». Mais aussi par son fonctionnement et, sur un plan humain, les liens qui ont pu se créer entre les près de 1 000 personnes qui y ont travaillé, fonctionnant « pendant un an en rotation ». Médecins, infirmiers, personnel administratif, de sécurité et d'autres professions encore. « C'est des cultures très différentes [...]. Ça s'est très bien passé, car dans les cas graves, l'être humain est capable de se dépasser indiscutablement, et à situation exceptionnelle, on a vu des comportements exceptionnels, de la part, d'une

part, de toute l'équipe sanitaire, mais aussi de toute l'équipe administrative », estime l'élu.

Parmi les soignants mobilisés, Inès Ournid, infirmière référente, et Nathalie Arroum, infirmière libérale remplaçante, rencontrées sur place la veille de la fermeture. « Professionnellement parlant, c'était une aventure qui a fait interagir un nombre incalculable de différents métiers, ce qui a été aussi une belle richesse, et humainement, [il y a eu] aussi de belles rencontres », raconte cette dernière. « C'est une aventure humaine, on s'entendait tous très bien, confirme l'autre. Mettre des gens qui font de l'événementiel, des secrétaires, des gens d'accueil, des ingénieurs en logistique, d'autres en informatique, et qu'on puisse tous s'entendre... »

Si Inès Ournid est arrivée dès l'ouverture, Nathalie Arroum a elle été mobilisée en réanimation à l'hôpital de Trappes avant de venir prêter main forte au vélodrome en mars 2021. Elle confie que la cadence « était quand même assez effrénée pendant quelques mois » au vaccinodrome et fait partie des éléments parfois les plus difficiles à surmonter. « Ce qui était dur aussi à un moment donné, c'est qu'on ne pouvait pas prendre les gens qui voulaient se faire vacciner parce qu'ils étaient trop jeunes », ajoute Corinne Matuba, autre infirmière du vélodrome.

Au total, « jusqu'à 380 injecteurs » se sont relayés, d'après Inès Ournid. Mais il a parfois fallu faire face à l'anxiété de certains patients. «L'atmosphère nationale faisait qu'il y avait pas mal d'angoisse de la part des patients, concède Nathalie Arroum. Il y avait l'épidémie, le fait de ne pas savoir, c'était un peu l'inconnu. On sait qu'on doit se faire vacciner, mais on ne connaît pas le vaccin, [...]. Notre rôle à nous, c'était aussi de les rassurer, de les mettre en confiance. » Il a aussi fallu gérer les commentaires des patients les plus réticents au vaccin. « C'est arrivé à une période donnée d'avoir des patients qui étaient contre la vaccination et qui nous le renvoyaient à nous », avoue-t-elle.

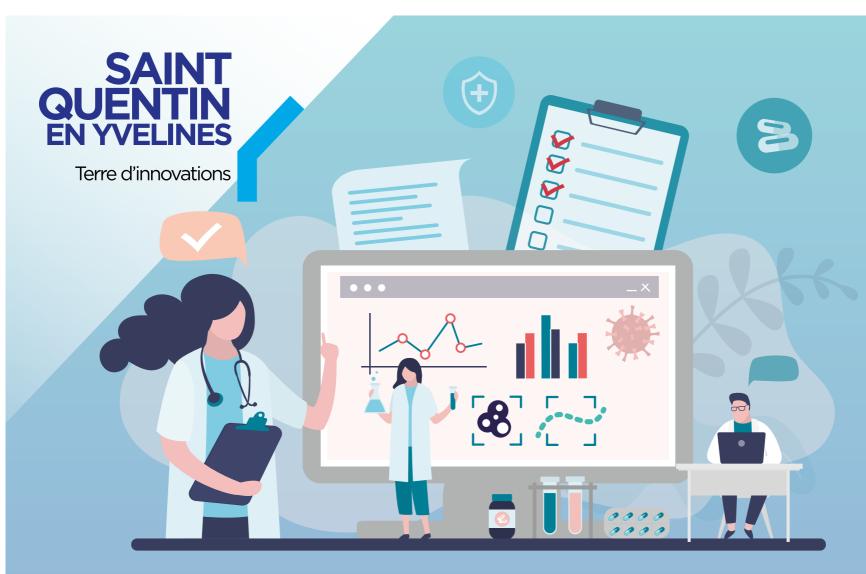
Et forcément, dans les derniers patients du vélodrome, on en retrouve certains. Comme Mélanie, jeune Essonnienne qui a eu le Covid précédemment, mais voulait de toute façon « attendre un peu » avant de se faire injecter sa deuxième dose de Pfizer. Cynthia, qui l'accompagne, a elle reçu sa troisième dose la semaine précédente. « Je l'ai fait car le gouvernement l'a demandé, mais, sinon, je ne pense pas que je l'aurais fait, reconnaît-elle. Je n'ai pas envie de [...] ne pas pouvoir sortir, aller au restaurant ou dans d'autres activités à cause d'un vaccin. »

## 60 % de non-Saint-Quentinois parmi les vaccinés

Mais pour Jean-Michel Fourgous, la majorité des patients passés par le vélodrome - qui étaient d'ailleurs pour 60 % d'entre eux des non-Saint-Quentinois - sont satisfaits. «Il y avait des gens qui ne voulaient pas se faire vacciner dans d'autres centres, il y avait une espèce d'image sécurisante, assure-t-il. Les entreprises, le gouvernement, l'ARS, ont vu la puissance de cet outil. [...] Les commentaires étaient excellents, la presse était très présente et faisait l'écho de ce qu'ils disaient en sortant de la vaccination. D'ailleurs, ça a certainement augmenté l'envie de se faire vacciner, c'est ce qu'on m'a dit souvent. »

Et cette notoriété a dépassé les frontières françaises. « Sur toutes les chaînes internationales, on voyait ce vaccinodrome comme le modèle », avance le président de SQY. L'Agglomération a d'ailleurs été récompensée en septembre du prix « solidarité santé publique », dans le cadre des Trophées des territoires, pour son vaccinodrome. Inès Ournid, l'infirmière référente, salue elle l'« organisation militaire » sur place : « On rentre d'un côté, on ressort de l'autre, il n'y a jamais eu plus d'une heure d'attente [...]. On faisait 2500 [personnes] sur une matinée, il n'y avait pas de bouchons, rien. »

« On a, quelque part, inventé un nouveau service public d'urgence en cas de crise mondiale de cette violence-là, avance de son côté Jean-Michel Fourgous, assurant ainsi que le vélodrome serait prêt à répondre à une éventuelle nouvelle poussée épidémique : « On sait annuler des événements. [...] Les équipes sont prêtes. 90 % des gens qui ont travaillé là sont prêts à se remobiliser. » En souhaitant bien sûr qu'il n'y ait pas besoin d'en arriver là. ■



# Participez à l'étude épidémiologique de SQY!



Répondre à cette enquête, c'est contribuer à la recherche médicale pour le bien-être de tous!

Pour participer, scannez le QR code ou rendez-vous sur : sqy.fr/etude-epidemio





#### **YVELINES**

# Un plan départemental contre la haine sous toutes ses formes

Une convention tri-partite signée entre la préfecture, le parquet de Versailles et l'académie définit 22 actions pour mieux lutter contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

► LUCILE GIROUSSENS (LA GAZETTE EN YVELINES)

Mieux identifier, mieux réprimer, mieux former et mieux sensibiliser. Tels sont les quatre axes portés par le plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie, dont les contours ont été dévoilés ce mardi 22 février. Signé entre la préfecture, le parquet de Versailles et l'académie, ce plan propose 22 actions ciblant à la fois les réseaux sociaux, mais aussi la sensibilisation auprès des mineurs et du grand public.

## Qautre axes d'action

« J'avais quand même été marqué [...], à quel point les discriminations, le racisme, l'antisémitisme ne faisaient pas l'objet d'un suivi spécifique par les services de la préfecture, alors même que dans les quartiers prioritaires, en politique de la ville, ces questions sont très présentes, explique de la nécessité du projet le préfet à

l'égalité des chances, Raphaël Sodini. [...] On voyait qu'il y avait beau-coup d'initiatives qui existaient çà et là, [...] mais finalement ça manquait peut-être d'un cadre structurant, d'un cadre cohérent et d'un cadre qui nous lie sur plusieurs années. »

Selon les chiffres des forces de l'ordre yvelinoises, 151 faits de racisme et d'antisémitisme ont été enregistrés en 2021, contre 14 actes de haine anti-LGBT. L'une des priorités consiste à mieux caractériser ces faits lors des enquêtes ou des comparutions. « On sait bien qu'il y a actuellement des faits qui passent complètement sous le radar et l'idée c'est que ce qui existe déjà soit pris en compte », insiste Maryvonne Caillibotte, procureure de la République.

Directeur de l'association France victimes 78, Jonathan Portier abonde en ce sens : « On a parfois



Selon les chiffres des forces de l'ordre yvelinoises, 151 faits de racisme et d'antisémitisme ont été enregistrés en 2021, contre 14 actes de haine anti-

des gens qui viennent pour une agression dans un véhicule. En les interrogeant, on comprend qu'il y a aussi certains propos qui ont pu être tenus, mais ce n'est pas le plus important pour eux. Il faut faire prendre aussi conscience aux victimes. »

## Un dyptique « répression-éducation »

Ces propos pourraient donc constituer des circonstances aggravantes. « Il n'y a pas de raison de s'en dispenser, il faut qu'on s'habitue les uns les autres à relever ces faits-là qui contextualisent de manière assez différente, plus complète, un fait qu'on va retenir de manière assez classique »,

détaille Maryvonne Caillibotte, évoquant le cadre de rebellion.

Pour autant, Raphaël Sodini souhaite avant tout s'appuyer sur un diptyque de « répression-éducation », notamment auprès des mineurs. « Si on regarde ce qu'il s'est passé autour de l'attentat contre Samuel Paty, on est tombés sur des gens, outre des jeunes qui diffusaient la photo etc., qui étaient totalement inconscients de la gravité de ce qu'ils faisaient, de la portée de ce qu'ils faisaient », se rappelle Maryvonne Caillibotte.

Le tribunal a déjà signé une convention avec le Mémorial de la Shoah en mai 2021, il espère prochainement en signer une avec la Maison Zola – Musée Dreyfus à Médan. « Cela permettrait d'orienter un nombre très [important] de mineurs qui font l'objet de mesures alternatives, des mesures de composition pénale et qui, là aussi, très souvent, sont très peu sanctionnés, argue Philippe Toccanier, vice-procureur. Le fait d'avoir un lieu mémoriel, d'avoir une proposition de stage sur une journée, avec une formation théorique et une visite permettrait, semble-t-il, certainement d'améliorer le niveau et la qualité de réponse. »

Pour autant, sans évolution législative, sanctionner les propos haineux peut s'avérer difficile, malgré la création d'un pôle spécifique au parquet de Paris. « Ce contre quoi on essaie de lutter, c'est la partie sombre des réseaux sociaux, [...] avec plusieurs difficultés, note Philippe Toccanier. Déjà, le problème de l'anonymisation des réseaux sociaux, avec une non-coopération parfois de ces réseaux pour pouvoir nous donner l'identité des personnes [...]. Le Parquet national de lutte contre la haine a été une très bonne chose, ça permet de mettre la lumière sur un certain nombre de dossiers qui sont beaucoup plus médiatiques et scientifiques, mais au niveau des parquets locaux on a aussi besoin de s'armer par rapport à cela et d'étoffer nos moyens de lutte. » ■

#### **EN BREF**

#### COIGNIÈRES

# Une amende de 700 euros pour les auteurs de dépôts sauvages

Le 8 février 2022, le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une amende de 700 euros pour les auteurs de dépôts sauvages.



Les personnes prises en flagrant délit devront régler une amende de 135 euros en plus des 700 euros du coût de l'intervention.

En hausse depuis deux ans, les dépôts sauvages sont un véritable fléau pour les communes. Dans un communiqué de presse, la Mairie précise ainsi : « Des déchets de toute nature ne cessent d'apparaître sur le territoire de la commune. Des actes

d'incivilité qui portent atteinte à la salubrité, à la santé, à la sécurité publique, à l'environnement et qui représentent un coût non négligeable pour la commune, les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués en effet par le personnel des services techniques. » La Ville a donc décidé d'instaurer, lors du conseil municipal du 8 février dernier, après un vote à l'unanimité, une amende de 700 euros pour dissuader les dépôts sauvages qui se multiplient dans la commune.

#### Depuis deux ans, les dépôts sauvages se multiplient à Coignières

En parallèle de cette amende, la Ville souhaite, selon 78actu, se doter de pièges photographiques dans le courant du premier semestre 2022, pour identifier les coupables plus rapidement. La Ville souhaite également s'armer d'un nombre plus important de caméras de vidéosurveillance. Les personnes prises en flagrant délit devront régler une amende de 135 euros en plus des 700 euros du coût de l'intervention.

## ■ EN BREF

# Les collectes de sang pour le mois de mars

Comme chaque mois, des collectes de sang sont organisées par l'Établissement français du sang (EFS) directement dans les communes. Découvrez les collectes à venir au plus près de chez yous.

Après un appel aux dons face à une situation critique (voir notre édition du mardi 15 février), l'Établissement français du sang (EFS) poursuit l'organisation de collectes au niveau local. Au mois de mars, la première collecte aura lieu le 7 mars, à Montigny-le-Bretonneux, au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ceux qui souhaitent donner leur sang pourront le faire sur rendez-vous, de 14 h 30 à 19 h 30.

Le mercredi 9 mars, une collecte sera organisée, aux mêmes horaires, aux Clayes-sous-Bois, dans les communs du château. À La Verrière, la mairie accueillera une collecte le 14 mars, de 14 h 30 à 19 h. Pour donner son sang à Maurepas, il faudra attendre le 28 mars. La collecte aura lieu à la salle des fêtes, 7, rue Galois, de 14 h 30 à 19 h 30.



Après un appel aux dons face à une situation critique (voir notre édition du mardi 15 février), l'Établissement français du sang (EFS) poursuit l'organisation de collectes au niveau local.

Pour rappel, au vu du contexte sanitaire, la prise de rendez-vous est obligatoire avant de se rendre sur le lieu des collectes. Sur son site internet, l'EFS rappelle « que dans la grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter ».



#### LA VERRIÈRE

### Des travaux pour Orly Parc 1 et 2

Des travaux vont commencer au mois de mars dans les quartiers Orly Parc 1 et 2 « avec des investissements centrés sur les aires de jeux et sur les cheminements », a précisé le maire dans son Facebook live du 17 février dernier.

#### ► PIERRE PONLEVÉ

Le dossier pour savoir qui gère l'entretien actuel d'Orly Parc est complexe, notamment en ce qui concerne la réfection des trottoirs et la gestion des espaces verts. « Depuis 10 ans on ne sait pas qui est responsable de quoi, on va mettre un terme à cela. On est en train de mettre au clair la situation pour voir la responsabilité de chacun », précise d'emblée le maire, Nicolas Dainville (LR), dans son Facebook live du 17 février dernier.

Les travaux du quartier Orly Parc (1 et 2) porteront sur la création d'une nouvelle maison de quartier, l'installation de divers jeux pour les enfants, la réfection d'équipements

avec la volonté de préserver les espaces verts, chers aux communes de l'agglomération de Saint-Quentinen-Yvelines, très portées sur l'aspect environnemental. « Le Département a confirmé nos inquiétudes en disant que l'espace vert doit être préservé et permettre une liaison avec le futur cœur de ville de La Verrière qui sera sur Denis Forestier juste en face de la rue », a précisé l'édile.

En plus de la nouvelle maison de quartier, qui s'implantera donc dans le futur cœur de ville à la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Gare-Bécannes, trois squares vont être réaménagés, à savoir le square Auguste Bernard, le square Léon



Le square Diabigué va subir un lifting complet à l'instar des autres squares Léon Doumerg et Auguste Bernard.

sportifs existants (en parallèle avec la création de nouveaux équipements de musculation), ainsi que l'implantation de tables de pingpong et de jeu d'échecs. Le chantier débutera au mois de mars. Deux réunions publiques ont déjà été organisées avec les habitants, pour aboutir à une décision commune sur la future orientation de la Ville.

Au début du projet, une nouvelle maison de quartier devait voir le jour à côté d'Intermarché. Un projet abandonné très vite par la Mairie, car « quand on est arrivé aux responsabilités, on a vu que la maison de quartier actuelle avait un budget qui connaissait un dérapage de près de 800 000 euros », a justifié l'édile. Par ailleurs, beaucoup d'habitants craignaient que cette future maison de quartier engendre des nuisances. Et Intermarché craignait également que son parking serve de stationnement pour les visiteurs de cette nouvelle structure.

La première implantation imaginée n'était pas non plus en adéquation

Doumerg et enfin le square Diabigué. « Les aires de jeux actuelles sont vétustes et éparpillées, l'idée c'est de créer des zones bien définies de jeux et d'espaces de détente avec des clôtures pour garantir la sécurité des enfants », a poursuivi le maire.

Pour Orly Parc 1, qui se décompose en trois îlots, de gros changements sont prévus. Sur l'îlot 1, des jeux vont être installés pour les enfants de tous âges. On y trouvera notamment des petites chaises à bascules sécurisées ainsi qu'un toboggan. Trois tables de ping-pong seront implantées et le terrain de foot actuel (qui est aujourd'hui peu utilisé) va être refait avec notamment de nouveaux buts, « sans luminaires pour que chacun rentre chez soi quand le soir arrive », a précisé le maire pour rassurer certains habitants.

Concernant l'îlot 2, qui se situe proche du parc du château, ce sera le terrain de jeux des enfants de 2 ans et plus avec la présence d'un tunnel de cordage, de toboggans, de petits espaces d'escalade, d'un cheval à bascule, d'une balançoire horizontale nouvelle génération et d'un trampoline d'une surface de près de 24 m<sup>2</sup>.

#### Une nouvelle maison de quartier et des squares modernisés

L'îlot 3, plus proche d'Intermarché, ne sera pas en reste avec des jeux pour les enfants âgés de 5 ans et plus. Un tourniquet incurvé « qui plaira à beaucoup d'enfants », selon Nicolas Dainville, une balançoire et surtout un jeu « extraordinaire de près de 16 m de large » avec un toboggan en colimaçon, prendront place. « On a choisi ce jeu parce que beaucoup de villes nous en ont parlé. Il y a peu de communes en France qui ont cette qualité de jeu là. Cela va marquer pas mal d'enfants, je pense », s'est félicité l'édile.

Pour Orly Parc 2, le square Diabigué deviendra un espace de tranquillité avec des tables de jeu d'échecs; les jeux actuels vont être enlevés. « À côté de l'actuel City stade, qui va également subir un lifting car il était vieillissant, des équipements de street workout (pour s'entraîner à la musculation, Ndlr) vont être mis en place », a annoncé le maire.

Le square Auguste Bernard accueillera également des jeux pour les enfants de tous âges. « Des jeux inclusifs pour les enfants en situation de mobilité réduite trouveront leur place pour que personne ne reste sur le côté », s'est félicité le maire. Enfin, au sein du square Léon Doumerg, « les enfants pourront voyager à Londres, car nous allons mettre en place un bus anglais pour les 3 ans et plus. C'est un jeu qui va pas mal plaire », a conclu, enthousiaste, le maire.

Le coût global des travaux pour Orly Parc 1 est estimé à 2 millions d'euros, dont 1,4 million financés par le Département. « Les investissements ont été fléchés sur les aires de jeux et sur les cheminements », a expliqué le maire. La fin des travaux pour Orly Parc 1 est prévue pour la mi-juillet. Concernant Orly Parc 2, ils devraient se terminer aux mois de septembre-octobre.

#### ■ EN BREF

#### **VILLEPREUX** Une conférence sur le cyberharcèlement organisée à Villepreux

Le lundi 7 mars, à 20 h, à l'espace Michel Petrucciani, une conférence sera donnée sur le thème du cyber-harcèlement. L'occasion d'en apprendre plus sur les dérives et les dangers du numérique.



Une conférence sur le cyberharcèlement est organisée le lundi 7 mars à 20 h à l'espace Michel Petrucciani.

Une conférence sur le cyber-harcèlement est organisée le lundi 7 mars à 20 h à l'espace Michel Petrucciani. Adressée à tous les parents d'enfants âgés de moins de 20 ans, aux professionnels de la santé, de l'éducation ou de la formation, cette conférence sera l'occasion d'en apprendre plus sur les dérives et les dangers du numérique.

Pour animer cette conférence, il y aura la présence de Stéphane Blocquaux, docteur en sciences de l'information et de la communication spécialiste des problèmes liés à la surexposition des jeunes à la connectivité et aux écrans. « Cinq grands sujets autour de l'impact identitaire que peuvent engendrer les mondes virtuels seront abordés durant la conférence », peut-on lire dans le communiqué de presse de la Ville.

Des conseils seront donnés aux parents sur le sujet de « *l'éducation virtuelle* » au sein du système éducatif comme de la sphère familiale pour lutter contre toute forme de cyber-violence. Pour participer à cette conférence, l'inscription est obligatoire sur le site de la Ville, attention les places sont limitées.

#### EN BREF

# LA VERRIÈRE Le sentier piétonnier allant de la mairie à la salle le Scarabée va se refaire une beauté

Les travaux ont commencé pour refaire l'allée qui part de la mairie jusqu'à la salle de spectacles le Scarabée. Un projet porté sur l'environnement estimé à 65 000 euros.



L'allée sera faite en stabilisé renforcé, un revêtement en adéquation avec l'environnement.

Dans son Facebook live du 17 février dernier, le maire de La Verrière, Nicolas Dainville (LR), a évoqué des travaux pour le sentier piéton qui va de la mairie jusqu'au Scarabée, la salle de spectacles de La Verrière. Les travaux ont débuté le 22 février et prendront environ deux mois, avec un coût estimé à près de 65 000 euros. Ils sont réalisés

par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) puisque l'espace est géré par l'intercommunalité », a précisé le maire.

« L'idée, c'est de donner un nouveau visage à cette sente piétonne puisque, aujourd'hui, on a quelques dalles qui sont accidentogènes. On a eu même des riverains qui sont tombés », a expliqué l'élu. « Le chantier va permettre d'augmenter les surfaces végétalisées avec la plantation d'arbres, de massifs et plantes vivaces, graminées et grimpantes », peut-on lire sur le site internet de la Ville.

Le maire a indiqué également que « l'allée sera réalisée en stabilisé renforcé [un revêtement en adéquation avec l'environnement ndlr] et les dalles et pavés seront récupérés ». À noter qu'il sera interdit de traverser l'allée pendant toute la durée des travaux.

#### **GUYANCOURT**

# Vers une transformation en lieu de verdure pour le bassin Lewigue

L'ex-bassin Lewigue, qui avait perdu sa fonction première, va être rénové en îlot de verdure. Un groupe de 12 habitants travaillant sur ce projet a présenté le fruit de ses réflexions au conseil municipal le 15 février.

► ALEXIS CIMOLINO

Le projet de réaménagement du bassin Lewigue, à Guyancourt, avance. Le Groupe action projet (GAP), dont font partie 12 habitants – six hommes et six femmes, volontaires ou tirés au sort – a présenté, au début du conseil municipal du 15 février dernier, les grands axes de son travail et ses souhaits pour la réhabilitation de ce bassin, situé dans le quartier des Saules, à sec depuis plusieurs années en raison de la vétusté des canalisations et des coûts importants d'entretien.

C'est donc un groupe d'habitants qui est pleinement acteur du projet auquel il réfléchit depuis mai dernier, mais aussi qu'il suit jusqu'à son inauguration. Une démarche d'autant plus intéressante que cet échantillon d'habitants offrirait une bonne représentation de Guyancourt, par sa diversité, selon un membre du GAP. « Nous sommes tous de quartiers, d'âges, de sensibilités différentes, souligne-t-il. Nous avons pour objectif de partager nos attentes, comprendre ensemble ce que nous voulions faire et



Le projet s'articule autour de trois grands principes : l'accessibilité, les liens intergénérationnels, mais aussi et surtout le théâtre de verdure. Des études sont programmées cette année et les travaux pour 2023.

ce que nous voulons faire aboutir. Notre volonté était d'aider nos concitoyens à comprendre ce que le GAP représente, ce qu'il apportera et, ainsi, avoir le suivi nécessaire de manière à voir ce qui découlera de cette action. »

Les habitants ont commencé par se réunir pour former un groupe, dans le but de « fédérer nos envies, de fusionner nos sensibilités, faisant force de nos différences, afin d'arriver au meilleur résultat possible », développe l'habitant précédemment cité. « Nous nous sommes rencontrés à intervalles réguliers, afin, déjà, de définir notre cadre d'action, poursuit-il. Nous avons fait l'inventaire de nos souhaits et attentes, échangé sur les raisons de nos propositions, et, grâce à nos motivations diverses, nous avons pu faire émerger les idées collectivement. Nous nous sommes inspirés d'aménagements d'autres villes, pour envisager la conception du projet. Par consentement, en engageant des discussions avec bienveillance, écoute et respect, sans jamais recourir au vote, mais plu-

tôt en définissant les lignes rouges de chaque personne. »

Et de poursuivre : « Il y a toujours eu [...] un argument qui permettait de se dire : "Cette idée me tient à cœur, mais dans le contexte elle n'est pas réalisable, ou alors c'est un doux rêve et on n'en a pas forcément besoin puisque d'autres idées sont bien meilleures et permettent [...] d'avoir un projet qui amène le consentement de tout le monde". » Il assure qu' « il n'y a jamais eu qui que ce soit dans le groupe qui a dit : "Non, je ne veux absolument pas de ça", c'était plutôt "J'aimerais bien...", Que pensez-vous de..."»

« C'est comme une essoreuse à salade, on a tout mis, on n'a sorti que le meilleur », résume l'habitant. « On s'est écoutés, et on s'est tout de suite retrouvés sur le fait qu'on ne voulait pas imposer quelque chose à l'autre, et que si quelqu'un arrive à défendre un avis et finalement à le rendre acceptable aux autres, ça veut dire qu'il est acceptable », explique un autre habitant.

Rendre acceptable ses avis aux autres membres du groupe, mais aussi les faire connaître à l'extérieur. Le GAP est ainsi allé à la rencontre de commerçants, de l'école maternelle Morisot située à proximité, de résidents d'Ehpad, de riverains, a présenté son projet lors du forum des associations en septembre, et a collaboré avec la mairie.

Et en fonction des idées du groupe et des différentes rencontres, il a été convenu d'articuler le projet autour de trois grands principes : l'accessibilité, les liens intergénérationnels, mais aussi et surtout le théâtre de verdure. Il est ainsi prévu que le bassin soit végétalisé, devienne un îlot de fraîcheur, avec des brumisateurs. des plantes mellifères, « de l'herbe partout, un arbre central qui serait un arbre majestueux, des arbustes, et pourquoi pas des arbres fruitiers qui sépareraient le bassin de la maison de quartier (la maison de quartier Renoir située à proximité, Ndlr) », avance une autre membre du GAP.

#### Budget de 200 000 euros

Trois principes guidés par une contrainte budgétaire, puisqu'il ne faudra pas dépasser les 200 000 euros prévus pour la rénovation de ce bassin. Des études sont programmées cette année et les travaux sont eux prévus en 2023 pour ce projet prévu dans le plan pluriannuel d'investissement, indique le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), annonçant également d'autres réalisations sur la suite du mail des Saules - dont le bassin Lewigue se situe à l'une des extrémités - , à la crèche Poulbot (pour plus de 370 000 euros), ou sur l'école Delaunay (pour 1,6 million d'euros) et la maison de quartier Renoir.

# Engagés

## face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons



aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

#### MAUREPAS

# Au village, un tiers-lieu consacré notamment à la permaculture prévu pour la fin de l'année

Ce tiers-lieu regroupera notamment de l'habitat participatif, un espace de coworking, des pôles de formation en permaculture, de sensibilisation aux gestes écocitoyens, et de recherche en innovation sociale.

#### ► ALEXIS CIMOLINO

Bientôt un lieu participatif dans le village de Maurepas ? C'est en tout cas le projet sur lequel co-travaille, depuis plus d'un an Anna Ekmark. Cette spécialiste en permaculture et cofondatrice du projet souhaite développer un tiers-lieu sur 1 200 m², dans une maison des années 70, où elle vit actuellement en colocation et qui appartenait auparavant à la ferme de Maurepas.

« Les aïeux de mon colocataire avaient ce terrain, ils ont divisé en dix pour les dix petits-enfants, chacun a construit sa maison, donc l'impasse était une vie de quartier à elle toute seule [...]. Le terrain de jeux c'était la rue. [...] Il y avait cet esprit de village dans cette impasse. Est-ce qu'on pourra le refaire ? Je ne sais pas, mais, au moins, dans le lieu, il y a tout à fait la possibilité d'être dans le partage, la rencontre, le lien social », nous affirme-t-elle.

« On est partis au départ avec un projet, et en faisant l'étude de mar-



 $^{\rm c}$  On s'est rendus compte de certaines évidences, de besoins sur le territoire qui n'étaient pas satisfaits, évoque Anna Ekmark. Du coup, on a compris que ce projet avait la possibilité de répondre à ces demandes.  $^{\rm s}$ 

ché qui correspondait à ce projet, on s'est rendu compte de certaines évidences, de besoins sur le territoire qui n'étaient pas satisfaits, évoque Anna Ekmark. Du coup, on a compris que ce projet avait la possibilité de répondre à ces demandes. Donc on a revisité notre projet, on l'a remis en adéquation avec le besoin du ter-

ritoire et, du coup, il a pris une autre dimension.»

Ce sont donc non plus trois mais cinq pôles qui sont prévus au sein du futur tiers-lieu. Il était déjà prévu de faire de l'habitat participatif à l'étage au niveau du sous-toit de la maison, mais aussi d'aménager un espace de coworking au rez-de chaussée et, au rez-de-chaussée et à l'extérieur, un pôle de formation en permaculture aux jardins et permaculture en entreprise.

La permaculture, ce type d'agriculture fondé sur les principes de développement durable, se voulant respectueux de la biodiversité et de l'humain et consistant à imiter le fonctionnement des écosystèmes naturels. Anna Ekmark, par ailleurs également sociétaire de la coopérative d'entrepreneurs La Forge, indique ainsi sur le site internet de la coopérative que la permaculture « va au-delà des techniques de jardinage, elle inclut tous les secteurs économiques quels qu'ils soient ».

#### À la recherche de nombreux associés pour contribuer au projet

Mais viendront donc aussi s'ajouter un pôle de sensibilisation aux gestes écocitoyens, au rez-dechaussée et dans le jardin de la maison, ainsi qu'un autre pôle davantage destiné à la recherche en innovation sociale. « On doit entrer en contact avec des universités de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et du plateau de Saclay », annonce Anna Ekmark, avant d'ajouter qu'il y a « de fortes chances qu'il y ait des

prises de contacts avec l'école d'architecture, puisqu'on est dans la notion de nouveaux usages de la maison individuelle », et « d'autres partenariats possibles ».

« Les tiers-lieux, la seule chose qui les détermine, c'est l'innovation. On est dans quelque chose de nouveau. Ce n'est ni seulement le travail ni seulement la maison », résume la cofondatrice du projet. Un projet pour lequel a été créée une entreprise, La maison de la permaculture, et une association, La ronde de la permaculture. « L'entreprise est en coopérative de façon à permettre à un maximum de gens de s'investir dans le projet, et que ce ne soit pas juste rejoindre mais vraiment contribuer au projet. L'association, elle, aura, toute la partie associative », précise Anna Ekmark.

Le dépôt des statuts de l'entreprise est prévu pour le printemps, et des discussions avec les collectivités – SQY et la Ville de Maurepas – doivent s'entamer. En attendant, des associés supplémentaires sont espérés, car ils ne sont pour l'instant qu'au nombre de deux, dont Anna Ekmark. Quant au financement du projet, il est voulu en deux parties, l'une bancaire et l'autre alimentée par du financement participatif. ■

#### **I** EN BREF

#### MAGNY-LES-HAMEAUX

### Le Magny mag' prêt à évoluer

La Mairie de Magny-les-Hameaux souhaite faire évoluer son magazine municipal. Pour cela, elle propose aux habitants de participer à un groupe de travail sur l'évolution du *Magny mag'*.



Pour réfléchir avec la Mairie à l'évolution du magazine municipal, publié chaque mois, il est possible de rejoindre le groupe de travail qui est actuellement en cours de création.

« Le Magny mag' évolue et a besoin de vous pour le faire », annonce sur son site internet la Ville de

Magny-les-Hameaux. Pour réfléchir avec la Mairie à l'évolution du magazine municipal, publié chaque mois, il est possible de rejoindre le groupe de travail qui est actuellement en cours de création. Selon le site internet de Magny-les-Hameaux, cela représente l'occasion « d'intégrer les coulisses d'un bulletin municipal et de participer en direct à son évolution ».

#### Contacter le service communication

« Vous avez un œil avisé ? Une curiosité communicative ? L'envie de partager vos idées ? Vous avez jusqu'au vendredi 11 mars pour vous faire connaître », indique la Mairie. Pour toute information et renseignement sur le projet, il faut contacter le service communication au 01 39 44 71 29 ou par mail à l'adresse suivante : magnymag@ magny-les-hameaux.fr. Attention, le nombre de places est limité. ■

## ■ EN BREF

# **TRAPPES** Quel avenir pour les abords de la piscine ?

Jusqu'au 16 mars, les Trappistes sont invités à se prononcer sur la rénovation de la piscine Jacques Monquaut grâce à un questionnaire, avant de découvrir les réponses lors d'une réunion publique quelques jours plus tard.

La Ville de Trappes souhaite engager des « travaux de modernisation » de la piscine Jacques Monquaut qui est, selon son site internet, « l'un des lieux les plus fréquentés pendant l'été ». Pour répondre aux attentes des Trappistes et recueillir leurs avis, la Mairie a lancé un questionnaire, disponible jusqu'au 16 mars. « L'objectif de cette consultation est de vous proposer un équipement répondant précisément à vos besoins, plus respectueux de l'environnement, et valorisant pour le quartier comme pour la ville », est-il ainsi indiqué.

Le vendredi 18 mars, à l'Espace 1901, une réunion publique sera organisée à 18 h pour présenter les conclusions du questionnaire. Ensuite, entre le mois de mars et le mois d'août, la Mairie finalisera le projet et lancera les appels d'offres pour les entreprises. D'après le ca-



La Ville de Trappes souhaite engager des « travaux de modernisation » de la piscine Jacques Monquaut qui est, selon son site internet, « l'un des lieux les plus fréquentés pendant l'été ».

lendrier prévisionnel disponible sur le site internet, les travaux devraient commencer à l'automne, pour une livraison au mois de juin 2023.

#### SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Des événements pour la Journée internationale des droits des femmes

Dans plusieurs villes de Saint-Quentin-en-Yvelines, les femmes seront à l'honneur pour la Journée internationale des droits des femmes.

► ALIX DAGUET



« À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Monsieur le maire remettra à cinq Villepreusiennes la Marianne de Villepreux, symbole de leur engagement et de leur parcours exemplaires », indique sur son site internet la Ville de Villepreux.

Comme chaque année, le 8 mars sera l'occasion de célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Et dans les communes qui composent la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, plusieurs événements seront organisés. Vernissage, concert, remise de médailles ou encore conférence, le programme sera chargé dans plusieurs villes.

« À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Monsieur le Maire remettra à cinq Villepreusiennes la Marianne de Villepreux, symbole de leur engagement et de leur parcours exemplaires », indique sur son site internet la Ville de Villepreux. L'occasion également pour la conférencière et historienne Pauline Bord de revenir sur « l'histoire des suffragettes françaises et des premières heures de la citoyenneté au féminin ». Cet événement aura lieu le mardi 8 mars, à 19 h à l'école Marie Curie

La Ville de La Verrière organise de son côté plusieurs rendez-vous. Le 8 mars, sont ainsi prévus un vernissage autour de trois femmes artistes, et « un repas, une projection et un débat autour du film Nos mères, nos daronnes ».

Dans la ville de Plaisir, plusieurs actions seront menées le 8 mars, mais également durant tout le mois de mars. « La Ville vous propose plusieurs rendez-vous autour de la question des droits de femmes, cet enjeu majeur pour lequel Plaisir s'engage », est-il ainsi indiqué sur son site internet.

Pour la Journée des droits des femmes un concert aura lieu au théâtre Robert Manuel à 20 h, trente femmes pourront participer, sur inscription, à une « journée surprise ». La Ville affichera également sur ses panneaux lumineux et ses réseaux sociaux des témoignages des habitants, rendant hommage aux femmes. Le mercredi 9 mars, « une journée conviviale et sportive en faveur de l'égalité et la mixité » aura lieu au stade Bernard Giroux. Le jeudi 10 mars, un petit déjeuner sera organisé à la Maison des familles La Mosaïque pour échanger « sur l'évolution de vos droits en France et dans le monde. »

Une conférence sur le thème « fille-garçon, même éducation » aura lieu le jeudi 24 mars, de 18 h à 20 h, à la maison des familles Flora Tristan. Le 12 mai, l'écrivaine-philosophe-comédienne Dominique Paquet présentera le résultat de ses mois de travail qui lui ont permis de rencontre des habitantes et des habitants du Valibout. ■

#### MAUREPAS

#### L'association des ressortissants de Niéry présente le 12 mars au lycée Dumont d'Urville

Cette association, qui récolte du matériel scolaire pour l'acheminer vers des écoles au Sénégal, tiendra un stand lors de la journée portes ouvertes.

Le 12 mars, lors de la Journée portes ouvertes du lycée Dumont d'Urville, à Maurepas, l'Association des ressortissants de Niéry (ARN) sera présente. « On va présenter le projet, et faire un petit stand », précise Elhadji Diame Drame, cofondateur de cette association qui collecte du matériel scolaire pour les établissements du Sénégal. « On a déjà servi 26 établissements », nous indiquait-il le 15 février, six jours avant une nouvelle collecte. L'objectif étant de « donner à d'autres [établissements] encore, jusqu'à ce qu'on puisse équiper presque tous les établissements du Sénégal. Et après, on continue dans d'autres pays africains. » L'ARN a pu bénéficier de la collaboration des établissements scolaires de SOY, des entreprises, des parents d'élèves, ou encore des particuliers, qui ont aussi donné du matériel. Le coût total de ce projet est estimé à 10 000 euros. Une cagnotte est en ligne sur Leetchi depuis début février.

# sor Une réunion pour échanger sur le PLUi

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organisera une réunion le 16 mars prochain pour présenter les modifications à venir du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Après avoir dû reporter la concertation sur la modification de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) organisera le mercredi 16 mars, à 19 h, une visioconférence pour « permettre à chacun de donner sa vision du territoire ». Sur son site internet, Saint-Quentin-en-Yvelines indique également que la réunion sera l'occasion de présenter « le PLUi modifié ». Le PLUi a été adopté au début de l'année 2017 et couvre « 7 des 12 communes du territoire », rappelle SQY. Il avait déjà fait l'objet d'une « révision allégée » en mars 2020. « Depuis celle-ci, les réflexions urbaines portées sur l'ensemble des sept communes couvertes par le PLUi ont permis d'affiner certains projets et de nouvelles opportunités de développement ont émergé. Il apparaît donc qu'une modification du PLUi doit être engagée pour permettre leur mise en œuvre », précisait ainsi la communauté d'agglomération.

#### EN BREF

#### PLAISIR

## Participer à la végétalisation de la ville en jardinant

La Mairie de Plaisir propose aux habitants de recevoir un « permis de végétaliser », qui leur permet de jardiner directement sur l'espace public, devant chez eux ou dans les rues.



« Le permis de végétaliser vous permet de devenir acteur de votre cadre de vie en jardinant sur l'espace public », explique sur son site internet la Ville de Plaisir.

« Le permis de végétaliser vous permet de devenir acteur de votre cadre de vie en jardinant sur l'espace public », explique sur son site internet la Ville de Plaisir. Elle propose ainsi aux habitants de « participer à l'embellissement de la ville » et de « favoriser la biodiversité », mais aussi de « créer du lien » avec les voisins en demandant son permis de végétaliser. Il permet de recevoir l'autorisation de vous « occuper du petit lopin devant votre pas-de-porte, fleurir votre rue ou envisager un potager à Plaisir ».

#### Permis gratuit pour deux ans

La mairie précise que tout le monde peut faire la demande, grâce à un formulaire en ligne, la première étape étant d'accepter les conditions de la charte de végétalisation. « Le permis de végétaliser vous est accordé, gratuitement, pour une durée de 2 ans, renouvelable », est-il souligné. La Ville met à disposition de ceux qui le souhaitent, la liste des lieux qui peuvent être végétalisés, « un guide pour jardiner nature », « un manuel des jardiniers sans moyens », mais également la liste des plantes « recommandées ou interdites ». ■

#### **EN BREF**

# **Une plateforme pour simplifier** la déclaration de taxe de séjour

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les Saint-Quentinois peuvent profiter d'une nouvelle plateforme pour déclarer les taxes de séjour.

« La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines met à votre disposition un outil sécurisé qui vous permet de dématérialiser toutes vos démarches "taxe de séjour" », explique SQY dans la plaquette de présentation de « la plateforme de télédéclaration pour la taxe de séjour ». En ligne depuis le 1er janvier 2022, elle « se substitue désormais à la tenue du registre papier », précise la communauté d'agglomération sur son site internet. Cette taxe de séjour est perçue par les collectivités et « concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées, professionnels ou non ».

« Lors de votre première connexion, nous vous remercions de bien vouloir vérifier avec soin les informations de votre compte et de votre ou vos hébergement(s), notamment pour



Cette taxe de séjour est perçue par les collectivités et « concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées, professionnels ou non ».

vous assurer de la conformité des données concernant le classement et la catégorie d'hébergement », explique SQY, qui a mis en ligne un tutoriel vidéo pour aider ceux qui le souhaitent à comprendre le fonctionnement de la plateforme.

# PIERRE PONLEVÉ

Le jeudi 24 février, un homme âgé de 40 ans, résidant dans la commune de Trappes a comparu devant le tribunal judiciaire de Versailles, pour avoir conduit sans permis valide et sous l'empire du cannabis. Sorti de détention en 2018, l'homme n'en est pas à son coup d'essai. Son casier judiciaire comprend déjà 15 condamnations, essentiellement pour des infrac-

tions routières et des infractions

liées aux stupéfiants.

Le mardi 22 février, aux alentours de 22 h 55, la police contrôle une voiture qui roulait à une vitesse excessive et qui n'a pas marqué un stop. Lors de la palpation de sécurité du conducteur, la police a retrouvé une infime quantité de cannabis et 1 010 euros en liquide. Les policiers ont alors décidé de soumettre l'homme au dépistage de stupéfiants, qui s'est révélé positif pour le cannabis.

Durant le contrôle, l'homme a commencé à donner l'identité de son frère, procédé qui n'a pas convaincu les forces de l'ordre, qui ont finalement retrouvé sa véritable

### **Trappes Un homme contrôlé** par la police donne l'identité de son frère et finit au tribunal

Le mardi 22 février, aux alentours de 22 h 55, un homme a été contrôlé par les policiers de Trappes pour excès de vitesse. Durant le contrôle, les policiers ont découvert que l'homme roulait sans permis valide et sous l'empire du cannabis.



L'homme âgé de 40 ans a déjà 15 condamnations à son actif.

identité grâce à ses condamnations antérieures. L'homme a été placé en garde à vue jusqu'à sa comparution immédiate devant le tribunal deux jours plus tard, où il a reconnu les faits.

« Pourquoi avoir donné l'identité de votre frère quand vous avez été arrêté? » a lancé la juge à l'homme qui a répondu : « J'ai donné l'identité de mon frère, car je savais que mon permis était annulé. Mais je regrette d'avoir conduit alors que je n'avais pas le droit », s'est-il justifié. La juge a poursuivi son questionnaire sur sa consommation de stupéfiants : « Quelle quantité de cannabis fumez-

vous, monsieur? » a demandé cette dernière. « Plusieurs joints par jours, mais j'ai arrêté là », lança-t-il devant un auditoire perplexe.

Après une longue délibération des juges, le verdict est tombé, l'homme est déclaré coupable. Il a été condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis probatoire (dont deux mois de placement sous surveillance électronique à effectuer à domicile) et à 2 ans de mise à l'épreuve durant lesquels il aura une obligation de se soigner pour son addiction au cannabis et il devra repasser son permis de conduire. ■

#### Plaisir II tente de fuir sans succès

Le jeudi 17 février à 22 h 40, les policiers de Plaisir ont mis en place un dispositif de surveillance contre le trafic de stupéfiants dans la rue du Valibout. Après avoir décidé de faire le tour du bâtiment

pour arrêter le jeune vendeur âgé de 23 ans qui tentait de prendre la fuite. Sur lui ont été retrouvés 180 grammes de résine de cannabis et 140 euros en liquide. assisté à une transaction, ils ont Le jeune homme a été placé en garde à vue. ■

#### Un Téléphone grave danger s'est déclenché le mercredi 23 février à Trappes

-----

Le mercredi 23 février vers 16 h 15, le déclenchement d'un Téléphone grave danger est survenu allée des Yvelines. Les forces de l'ordre ont contacté la victime, une femme âgée de 41 âgé de 42 ans. ■

ans, qui leur a expliqué que son ex-conjoint avait tenté de rentrer chez elle en voulant fracturer sa porte. Des policiers se sont rendus sur place pour interpeller le mari,

#### **Trappes**

### Un guetteur et un dealer interpellés dans le square de la Commune de Paris

Le mercredi 2 février, la police de Trappes a arrêté un guetteur et un dealer, au 4, square de la Commune de Paris, un point de deal connu de la circonscription.



Porteur d'une sacoche contenant 90 grammes de résine de cannabis et 140 euros en liquide, le jeune homme

Le mercredi 2 février 2022, des policiers de la Brigade spécialisée de terrain (BST) de Trappes étaient en train de patrouiller dans le quartier de reconquête républicaine, situé 4, square de la Commune de Paris, un point de deal connu de la circonscription. Lors de cette patrouille, ils ont reconnu un jeune homme qui était en poste comme guetteur, chargé de prévenir si des forces de police étaient présentes dans le quartier. Le jeune homme avait déjà été verbalisé antérieurement pour avoir prévenu des dealers de drogues de l'arrivée de la police.

Les policiers se sont séparés, certains ont contrôlé le guetteur et d'autres ont décidé d'investir la cage d'escalier de l'immeuble pour poursuivre un autre jeune qui s'enfuyait dans les étages. Durant son évasion, il a essayé de se débarrasser d'une sacoche qui contenait

90 grammes de résine de cannabis conditionnée pour la vente. Par ailleurs, 140 euros en liquide ont été retrouvés sur le jeune homme qui a été rattrapé par les policiers.

Les deux hommes ont été placés en garde à vue. Ils sont âgés de 18 et 21 ans. Le jeune majeur réside aux Mureaux, tandis que le plus âgé habite dans la commune. Les perquisitions à leurs domiciles respectifs ont permis de découvrir 200 euros en liquide, probablement issus du trafic de stupéfiants.

L'exploitation du téléphone portable d'un des jeunes a permis de caractériser le trafic de stupéfiants. Sur instruction du parquet, un des jeunes a été déféré en comparution immédiate. Le second a reçu une convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire.

#### Les Claves-sous-Bois

#### Un rodéo en voiture les mènent au commissariat

Une unité de la Brigade anti-criminalité (BAC) des Clayes-sous-Bois a arrêté, le mercredi 16 février, un conducteur qui était en train de faire un rodéo en voiture dans la ville.



Le jeune majeur a été rattrapé puis interpellé après une course-poursuite à pied d'une centaine de mètres, après avoir abandonné sa voiture.

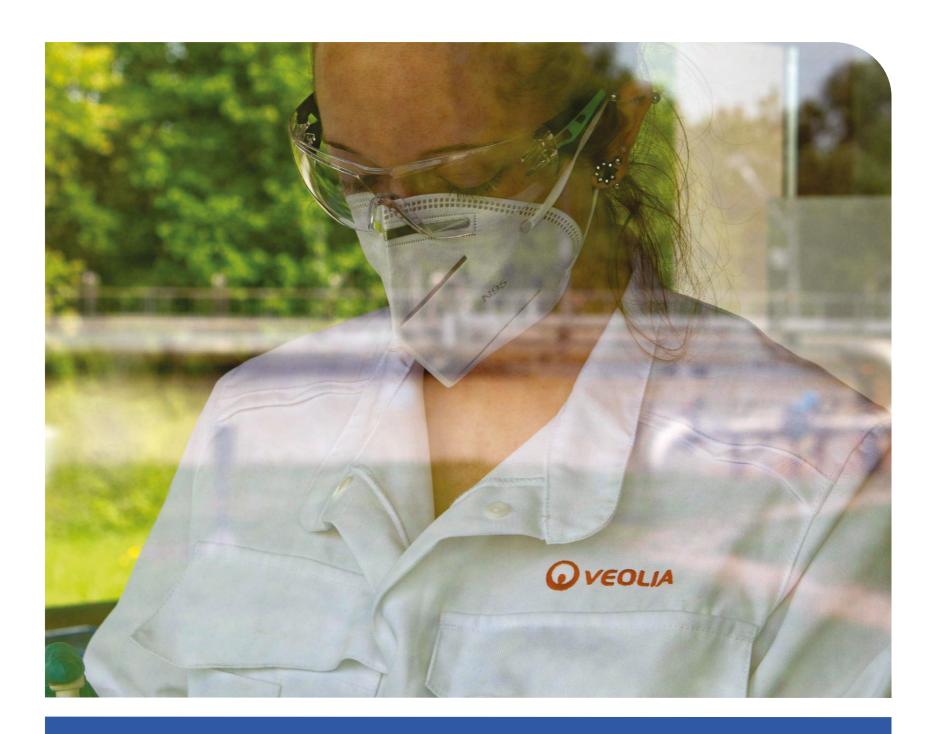
Le 16 février, une unité de la Brigade anti-criminalité (BAC) des Clayessous-Bois s'est rendue dans un quartier pour un rodéo en voiture commis par des personnes qui ne possédaient pas le permis de conduire. La voiture a été repérée puis arrêtée avec deux personnes à bord.

En voyant les policiers, le conducteur a pris la fuite en courant à travers un quartier sensible où les forces de l'ordre ne sont pas les bienvenues. Un des policiers a dû sortir son arme de service pour disperser un attroupement qui s'était formé autour des policiers.

Rattrapé après une course-poursuite à pied d'une centaine de mètres, le conducteur, jeune majeur de 18 ans qui réside dans la commune, s'est débattu avant d'être interpellé. Au total, trois personnes (dont le conducteur et le passager de la voiture) ont été amenées au commissariat pour une vérification.

#### Rattrapé, à pied, une centaine de mètres plus loin

Palpés par mesure de sécurité, les trois jeunes hommes n'avaient rien de dangereux sur eux. Le conducteur a été convoqué pour le mois d'avril en vue d'une ordonnance pénale, il est déjà répertorié dans le fichier de traitement d'antécédents judiciaires pour des faits similaires.



# Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.





Après un mois de janvier compliqué, février semble davantage sourire au Plaisir rugby club (PRC). Après leur exploit face au 2°, Courbevoie (26-22), le 20 février, les Jaune et bleu ont enchaîné en s'imposant chez un concurrent du bas de tableau cette fois, Domont (29-27), le 27 février à l'occasion de la 17<sup>e</sup> journée de Fédérale 2.

#### Deux essais dans les dix dernières minutes

Un joli coup à l'extérieur grâce notamment à un essai à une minute de la fin de Mathis Buchon, entré en jeu moins d'une demi-heure plus tôt. Le pilier de 21 ans, passé par des sections jeunes du Stade Français avant de revenir en 2019 au PRC, a ainsi offert une précieuse victoire à son équipe, qui a donc renversé la vapeur au prix d'une grosse fin de match – deux essais dans les dix dernières minutes -, après avoir été menée 21-10 à la mi-temps.

#### Rugby

#### En forme, Plaisir confirme à l'extérieur

Une semaine après leur victoire face au 2°, Courbevoie, les Plaisirois l'ont emporté sur le fil à Domont (29-27), le 27 février lors de la 17e journée de Fédérale 2, grâce notamment à une grosse



Après une première mi-temps plus difficile, les Plaisirois se sont montrés plus performants au retour des vestiaires, allant trois fois à dame, dont deux fois . dans les dix dernières minutes.

Mais après 40 premières minutes difficiles, lors desquelles ils ont encaissé trois essais, tous transformés, les Plaisirois se sont montrés plus performants au retour des vestiaires, allant trois fois à dame. Au total, ils ont inscrit cinq essais

dans cette partie, contre trois pour leur adversaire. Au classement, Plaisir est 8<sup>e</sup> de sa poule de 12 équipes, avec quatre points d'avance sur son premier poursuivant, La Baule, que le PRC recevra lors de la prochaine journée, le 6 mars. ■

#### **Basket Trappes s'est bien repris** depuis sa défaite face au leader

Battu le 5 février à domicile par Levallois (59-54), défaite qui avait sonné le glas de ses ambitions de montée en N2 (voir notre édition du 8 février), l'ESC Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY) a depuis réenclenché la machine. Deux matchs et deux victoires pour les hommes de Cyril Méjane depuis cette déconvenue. D'abord chez la lanterne rouge Marly-le-Roi (99-82), le

12 février, puis face à Caen Nord (91-73) le 26 février. Deux bonnes opérations en vue de l'objectif de la fin de saison, finir 2<sup>e</sup> de la poule et remporter tous les matchs qu'il reste. Une place que les Trappistes occupent actuellement, à égalité de points avec l'ASPTT Caen. Un concurrent chez qui Trappes devra se déplacer le 12 mars. Entretemps, il faudra recevoir Bayeux, le 5 mars. ■

#### **Football**

#### Un tournoi de futsal à Coignières ce samedi

Le gymnase du Moulin à vent, à Coignières, accueille le 5 mars de 9 h à 13 h un tournoi de futsal. Il s'agit d'un plateau qualificatif jeunes footballeurs, passe vaccinal de Coupe des Yvelines organisé par le district des Yvelines. Il réu-

nira deux équipes U12 des clubs de Magny, Élancourt et Guyancourt. Pour venir encourager les obligatoire. Renseignements au 01 34 61 44 47.

#### Handball N2 féminine: Montigny s'impose à Issy-Paris

Les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux réalisent la passe de trois. Après leurs succès face à Draveil et Le Blanc-Mesnil. elles se sont imposées le 26 février dans la salle du Issy-Paris hand (25-23), lors de la 15<sup>e</sup> journée de N2 féminine. Les Ignymontaines

conservent ainsi la 9e place de leur poule, qui leur permet pour l'instant de se maintenir dans cette division. Elles enchaîneront le 5 mars avec un déplacement à Dreux, en match en retard de la 10<sup>e</sup> journée, qui pourrait leur permettre de gagner une place au classement.

## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX



- ans le quartier Centre-Village **à proximité** des commerces et des écoles.
- 49 appartements du studio au 5 pièces
- 3 maisons de 3 chambres avec jardin privatif,

#### **ESPACE DE VENTE À 3 KM:**

Angle rue Pierre Brossolette/

– PRIX ET PLANS SUR –

vinci-immobilier.com







SARL BRH (nom commercial SEEMO): Siège social: 25 place de l'Église 56570 PLOEMEUR. SARL unipersonnelle au capital de 200000 € - Imr Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT – SNC au capital de 10000.00 € - RCS Nanterre n° 830.855797 - SIRET n° 830.855797000





www.group-indigo.com

Chagrin d'école, paru en 2007, est sans doute le plus célèbre des ouvrages de Daniel Pennac. Dans ce roman autobiographique, l'auteur évoque ses souvenirs de mauvais élève et aborde différentes réflexions sur la pédagogie. Ce roman, lauréat du prix Renaudot, a notamment été adapté sur les planches par Laurent Natrella. Ce dernier, dans un seul en scène qui fera étape le 8 mars à 20 h 30 à la salle Jacques Brel, à Montignyle-Bretonneux, « donne la parole aux mots de Daniel Pennac », selon la description du spectacle.

Laurent Natrella incarne un professeur d'école face à ses élèves. On retrouve certaines mises en scène cocasses, comme lorsque, au moment de l'appel du matin, il répète le mot « *présent* » prononcé par

#### **Montigny-le-Bretonneux**

#### En maître d'école, Laurent Natrella revisite Daniel Pennac

Le roman Chagrin d'école, publié en 2007 et où Daniel Pennac revient sur ses souvenirs de cancre, est adapté par Laurent Natrella, dans un seul en scène joué le 8 mars salle Jacques Brel.



« Lui-même enseignant parallèlement à sa carrière d'acteur, [Laurent Natrella] transforme le théâtre en une salle de classe iconoclaste », indique le résume

chaque élève, à mi-voix mais sur le même ton qu'eux, afin de saisir leur humeur du moment. « Lui-même enseignant parallèlement à sa carrière d'acteur, [Laurent Natrella] transforme le théâtre en une salle de classe iconoclaste », indique le résumé de la pièce, relayé sur le site internet theatredeparis.com. Son adaptation se concentre sur les réflexions de Pennac autour de l'enseignement, dans des allers-retours entre l'estrade et les pupitres qui font vivre la classe. Les tarifs vont de 17,50 à 20,40 euros, réservations sur billetterie.montigny78.fr. ■

#### Voisins-le-Bretonneux La nouvelle salle de la Tour accueille ses premiers spectateurs ce samedi

L'équipement, qui vient de subir des travaux de rénovation, accueille le 5 mars un spectacle de magie intitulé La Magie s'enflamme et, le lendemain, La Trilogie du dimanche, une représentation d'improvisation.

Un spectacle de magie pour inaugurer la salle de la Tour dans sa nouvelle version. La salle de la Tour, à l'espace Decauville de Voisins-le-Bretonneux, vient de bénéretrouvera, sous son nouvel aspect, ses spectateurs le 5 mars à l'occasion du spectacle La magie s'enflamme, par l'association locale de magiciens Les 78'Tours. « Les magiciens des 78'Tours vous ont préparé un par spectacle. Détails sur les 78 tours.

spectacle lumineux et interactif avec de nouveaux talents débridés, qui prennent possession de la scène. Venez profiter de notre cocktail magique et faire le plein de sensations », affirme ficier de travaux de rénovation et la municipalité de Voisins-le-Bretonneux. Deux séances sont proposées, à 15 h (avec des places au prix de 6 euros) et 20 h 30 (le tarif va alors de 8 à 12 euros). Une boisson offerte par personne et

com, réservation à l'adresse reservations@les78tours.com.

Le lendemain, le 6 mars donc, à 17 h. dans cette même salle de la Tour, sera proposé un spectacle d'improvisation de la troupe Les Vicignols, intitulé La Trilogie du dimanche. Les prix des places vont de 3 à 5 euros, détails sur la page Facebook de la troupe, réservations à vicignols@gmail.com. ■

#### Guyancourt

### Dernière quinzaine pour l'exposition À l'orée du foyer

Cette exposition, à l'affiche jusqu'au 13 mars, propose une réflexion sur la représentation du foyer.

Ceux qui ne l'ont pas vue ont encore jusqu'au 13 mars. À la salle d'exposition de la médiathèque Rousselot, à Guvancourt, l'exposition À l'orée du foyer « se concentre sur l'intérieur : l'intérieur de nos habitats, de nos espaces domestiques et l'intimité qu'ils contiennent » et propose « une forme d'immersion » où les visiteurs « sont invités à arpenter des propositions artistiques évoquant des sensations proches et familières »,

indique la Ville de Guyancourt sur son site internet.

« Il est complexe de réunir une vision représentative du foyer, chacun se construisant un lieu de vie à son image, en y projetant sa vision du monde, poursuit le site internet municipal. À travers les œuvres de six artistes, nous verrons comment l'espace domestique est l'extension d'un espace mental, un espace-temps à soi. Ces manifestations de l'intime prennent des caractéristiques plurielles et révèlent les rapports que nous entretenons avec les objets ou les personnes avec lesquels nous cohabitons. Aussi, les œuvres de l'exposition nous invitent à appréhender le foyer comme un paysage. Un paysage mystérieux, jamais hanal, dévoilant les nuances de nos habitudes et de nos caractères. Le foyer est un réceptacle narratif : il raconte nos singularités. » Renseignements au 01 30 44 50 80. ■

#### **Guyancourt Estelle Meyer, « poétesse aux** multiples facettes », en concert à la Batterie

Le 8 mars, Estelle Meyer se produira dans l'auditorium de la Batterie, à Guyancourt. Chanteuse à la voix puissante et grave mais capable de partir dans des aigus, Estelle Meyer est une « poétesse aux multiples facettes » qui, « avec son timbre unique et ses textes drôles, mystiques, décalés et tendres, enchante le monde », avance la Batterie sur son site internet. Une artiste « entre la chamane et la poétesse rock » qui « nous offre son univers généreux », poursuit le site internet du pôle musical guyancourtois. En première, partie, c'est Les Falbalas, chorale féminine guyancourtoise, qui montera sur scène à partir de 20 h. Les tarifs des places vont de 7,50 à 17 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

#### **Montigny-le-Bretonneux Venez exposer** vos œuvres à la Maison Félix

Comme le rappelle le journal municipal L'Ignymontain dans son édition de février 2022, la Maison Félix, située au cœur du vieux village de Montigny-le-Bretonneux, propose une quinzaine d'expositions par saison, « destinées à faire connaître au public de jeunes talents et des talents confirmés ». Ce lieu met en avant « l'art sous toutes ses formes »

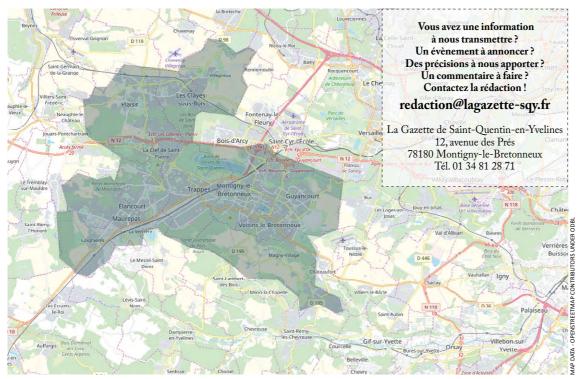
à travers la peinture (aquarelle, peinture sur huile), la sculpture, la photographie et d'autres types de supports et de techniques encore, fait savoir L'Ignymontain. Pour candidater en vue de la saison 2022-2023, il faut préparer un dossier qui devra être transmis à la direction de la culture avant le 15 mars. Renseignements au 01 39 30 31 74. ■

#### **Montigny-le-Bretonneux Inscriptions** ouvertes pour le Salon des arts

-----

Le Salon des arts de Montigny-le-Bretonneux fêtera cette année sa 31º édition. Il aura lieu du 18 mai au 1er juin au conservatoire des arts. Il est possible de postuler jusqu'au 7 avril. Les inscriptions sont ouvertes aux artistes et aux œuvres de tous styles et techniques. Chacune des catégories représentées est récompensée par un prix de la Ville d'un montant de 120 euros. Un prix du public est également décerné et récompense une œuvre d'un chèque de même valeur. Pour participer, il faut compléter un dossier d'inscription en ligne sur montigny78.fr. Renseignements au 01 39 30 30 49.





## La\_Gazeffe Saint-Quentin-en-Yvelines

#### Rédactrice en chef : Alix Daguet

alix.daguet@lagazette-sqy.fr

#### Actualités, sport, culture : Alexis Cimolino alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers : Pierre Ponlevé pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

#### Directeur de la publication, éditeur :

Lahbib Eddaouidi le@lagazette-yvelines.fr

#### Publicité : Lahbib Eddaouidi

pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique:

melanie.carvalho@lagazette-sqy.fi

Imprimeur: Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 03-2022

Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.



#### **SUDOKU:** niveau moyen

		8	5				6	
1	6			7				3
5		9		6			4	
		6	9			7		
					6		5	
	4	5		2		3		
			6					
2	9	1			4	6	3	5
			3		2	9		

#### **SUDOKU**: niveau difficile

				2		9	8	
5	9	8	3		7			
6				9			4	3
		9	Г	3				4
								7
	7		5	1			9	
	8	5	Г					
						3		
	4	7		5	1			2

## Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°164 du 22 février 2022 :

8	7	9	2	4	3	1	6	5
6	5	4	7	1	9	8	3	2
3	1	2	8	6	5	9	4	7
2	3	1	9	8	6	5	7	4
9	4	6	3	5	7	2	8	1
5	8	7	4	2	1	3	9	6
7	2	8	5	9	4	6	1	3
1	9	3	6	7	2	4	5	8
4	6	5	1	3	8	7	2	9

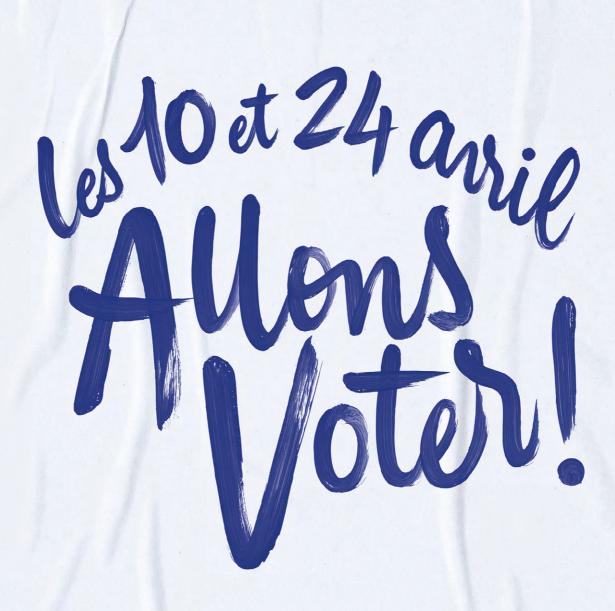
3	6	7	4	9	5	1	8	2
8	5	1	2	6	7	4	9	3
9	2	4	3	1	8	7	5	6
7	4	5	8	2	6	3	1	9
6	9	3	1	7	4	8	2	5
1	8	2	5	3	9	6	7	4
5	1	9	7	4	3	2	6	8
2	3	6	9	8	1	5	4	7
4	7	8	6	5	2	9	3	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal?

Faites appel à nous! pub@lagazette-sqy.fr





# VOUS AVEZ DÉJÀ QUELQUE CHOSE DE PRÉVU



Flashez ce QR code pour vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars. Vous pourrez alors voter pour l'élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril.

Toutes les informations sur elections.interieur.gouv.fr